**4e dimanche du temps de Carême – Année A**

1 Sam 16 : 1b. 6-7. 10-13a / Ps 22 / Ep 5 : 8-14 / Jn 9 : 1-41

On serait tenté de croire que l’histoire de l’aveugle né est en fait une parabole retraçant pour nous le chemin qui va de la condition de l’homme marqué par le péché originel jusqu’à la rédemption offerte par le Christ.

Un évangile en miniature, en quelque sorte !

En disant que ni l’aveugle, ni ces parents n’ont péché,

nous comprenons que le mal don souffre l’aveugle est un héritage impersonnel marquant de son empreinte l’humanité tout entière,

sans qu’aucun d’entre nous n’en soyons personnellement responsable.

Et si, jamais il n’a été dans l’intention du Créateur de soumettre ainsi tout homme à cette loi du péché,

ce mal s’inscrit pourtant dans son plan divin,

afin que soit manifesté en tout homme par son Fils, les œuvres de Dieu.

En l’aveugle né se trouve ainsi résumée toute l’humanité.

C’est alors que se passe l’improbable rencontre entre la salive du Verbe Créateur et la terre d’où fut façonné l’homme.

Elle nous rappelle les paroles de Saint Jean :

Le Verbe s’est fait chaire et il a demeuré parmi nous.

Couvert de boue, l’homme est envoyé à la piscine de Siloé pour s’y laver.

Nous y voyons l’eau du baptême qui lave la boue du péché originel, apporte la lumière de l’âme et rétablit l’homme dans la vie de Dieu.

Ainsi, Saint Jean nous explique que par la venue et la rédemption du Christ Jésus,

le mal n’est plus une fatalité et que, au contraire, la victoire sur la mort est assurée par Celui qui l’a vaincu.

Jésus est venu pour rendre un jugement qui est à comprendre comme un discernement.

Que nous puissions en user afin de discerner la victoire que le Christ a remporté sur l’ennemi de nos âmes,

que nous puissions discerner que l’amour est plus fort que la mort et qu’il nous entraîne à sa suite.

Et nous le pouvons, puisqu’il nous a guéris de notre cécité.

*Denis Fornerone*